

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

· **Code du produit:** P-1338

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mastic colle MS-Polymère

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Collage de pièces en verre, métallique et méthacrylate, plastique, parois de douche.

· **Utilisations déconseillées** Toutes les autres utilisations ou applications non énumérées ci-dessus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Tytan Professional

Selena Iberia S.L.U.

Centro Empresarial Rivas Futura, Calle Marie Curie 19, planta 6.1,

28521 Rivas - Madrid - España,

Telefono: +34 900 92 32 95

e-mail: info@quilosa.com, www.quilosa.com

· **Service chargé des renseignements:** info@quilosa.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence international: 112 (24h)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, Masse de réaction du sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et du sébacate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle, dilaurate de dibutylétain. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Le produit s'hydrolyse en méthanol (CAS No. 67-56-1). Le méthanol est classé pour ses dangers physiques et sanitaires. Le taux d'hydrolyse et, par conséquent, la pertinence du potentiel de danger du produit dépendent fortement des conditions spécifiques.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 1)

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 1760-24-3 EINECS: 217-164-6	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 ATE: LC50/4h inhalatoire: 1,5 mg/l	>0,1 - <1%
CAS: 1065336-91-5 Numéro CE: 915-687-0 Reg.nr.: 01-2119491304-40-0000	Masse de réaction du sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et du sébacate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle ⚠ Repr. 2, H361f; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ⚠ Skin Sens. 1, H317	>0,1 - <1%
CAS: 77-58-7 EINECS: 201-039-8 Reg.nr.: 01-2119496068-27-XXXX	dilaurate de dibutylétain ⚠ Muta. 2, H341; Repr. 1A, H360FD; STOT SE 1, H370; STOT RE 1, H372; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	< 0,3%
CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8	triméthoxyvinylsilane ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317	< 0,1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Le personnel de premiers secours doit porter l'équipement de protection individuelle recommandé si l'exposition au danger est possible. Voir la section 8.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Lavez la zone affectée avec beaucoup d'eau, tiède si possible. Utiliser du savon, une solution savonneuse ou du shampoing si la peau n'est pas lésée. En cas d'irritation cutanée persistante, administrer un traitement médical.

· Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau en gardant les paupières grandes ouvertes pendant au moins 10 minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant. Consulter un médecin en cas d'irritation

· Après ingestion:

Ne provoquer les vomissements.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 2)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit émet du méthanol au cours du processus de durcissement. Une exposition prolongée au méthanol et à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes d'empoisonnement. Le méthanol peut irriter les muqueuses, provoquer des nausées, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, des troubles de la vue et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement après l'exposition.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer les déchets dans des conteneurs fermés adaptés à l'élimination conformément aux réglementations locales et nationales (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter l'exposition par des mesures techniques ou des équipements de protection individuelle.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 77-58-7 dilaurate de dibutylétain

VLEP (France)	Valeur momentanée: 0,2 mg/m ³ Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ en Sn
---------------	---

· **Informations relatives à la réglementation** VLEP (France): ED 1487 26.04.2024

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Gants de polyéthylène.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 4)

· **Protection du corps:**



Vêtements de travail protecteurs.

- **Protection contre les risques thermiques** néant
- **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** néant

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales:**
- **État physique:** Liquide
- **Couleur:** Translucide
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé
- **Inflammabilité:** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** Non déterminé
- **Supérieure:** Non déterminé
- **Point d'éclair** >200 °C
- **Température d'auto-inflammation** Non spécifié
- **Température de décomposition:** Non déterminé
- **pH:** Non applicable.
- **Viscosité:**
- **Viscosité cinématique:** Non déterminé
- **Dynamique à 20 °C:** 200.000 mPas
- **Solubilité**
- **l'eau:** Insoluble.
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):** Non déterminé
- **Pression de vapeur:** Non déterminé
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité à 20 °C:** 1,04 g/cm³
- **Densité relative:** Non déterminé.
- **Densité de vapeur relative:** Non déterminé.

· **9.2 Autres informations**

- **Aspect:**
- **Forme:** Pâteuse

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 5)

- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**
- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif
- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation spécifiées.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Le produit émet du méthanol au cours du processus de durcissement

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 6)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Nocif pour les organismes aquatiques.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Consulter les réglementations en vigueur pour l'élimination et la manipulation des déchets et/ou des emballages.

L'attribution du code à partir du catalogue des déchets dépend de l'industrie dans laquelle l'utilisateur opère et des dispositions prises par le producteur de déchets avec le service environnemental approprié.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** Non applicable

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR, ADN, IMDG, IATA** Non applicable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** Non applicable

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** Non applicable

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU:

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulation 1907/2006/CE, REACH

Régulation 1272/2008/CE, CLP

Régulation 2020/878/UE

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 8)

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 20

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Aucun des composants n'est compris.

- **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants sont répertoriés.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.08.2025

Révision: 12.06.2025

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Tytan Professional MS 35 Transparent Colle de montage toutes surfaces

(suite de la page 9)

· Numéro de la version précédente: 6**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2
Repr. 1A: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1A
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Les points marqués d'un * ont été modifiés par rapport à la version précédente de la carte.